

## ADDENDUM À LA POLITIQUE DE GOUVERNANCE DE COMMONSPIRIT HEALTH

---

**ADDENDUM pour les Finances G-003A-2**      **DATE D'EFFET :** 1er novembre 2021

**SUJET :** Assistance financière - Oregon

### POLITIQUES ASSOCIÉES

Politique de gouvernance de CommonSpirit

Finances G-003, *Assistance financière*

Politique de gouvernance de CommonSpirit

Finances G-004, *Facturation et recouvrements*

Cet addendum pour l'État de l'Oregon (l'Addendum) complète la politique de gouvernance CommonSpirit G-003, *Assistance financière* (la Politique d'assistance financière), comme il convient, à la lumière des lois et règlements de l'État de l'Oregon concernant la fourniture de Soins hospitaliers caritatifs et pour s'y conformer, selon la section « Coordination avec d'autres lois » de la Politique d'assistance financière.

Cet Addendum s'applique à toutes les Filiales directes de CommonSpirit Health et aux filiales exonérées d'impôts dans l'État de l'Oregon, comme défini dans la Politique d'assistance financière. Si une disposition du présent Addendum est en conflit ou incompatible avec une disposition de la Politique d'assistance financière, le présent Addendum prévaut.

### DÉFINITIONS

- A.** « Le revenu familial » comprend le revenu de tous les membres d'un ménage, c'est-à-dire une personne seule ou les conjoints, les concubins, ou un parent et un enfant de moins de 18 ans, vivant ensemble ; et les autres personnes dont cette personne seule, ce conjoint, ce concubin ou ce parent est financièrement responsable, conformément à l'ORS 442.612 (6).

### ÉLIGIBILITÉ À L'ASSISTANCE FINANCIÈRE

- A.** Conformément à l'ORS 442.614, un patient qui remplit les conditions requises pour bénéficier d'une Assistance financière recevra les soins EMCare gratuitement ou à prix réduit. Un patient n'est pas tenu de demander une assistance médicale, telle que définie dans l'ORS 414.025, avant de faire l'objet d'une évaluation visant à obtenir une Assistance financière ou de recevoir cette assistance.
- B.** Conformément aux termes de la Politique d'assistance financière, à moins qu'un patient soit admissible à une Assistance financière présumée, certains critères d'admissibilité doivent être remplis pour qu'il puisse bénéficier d'une Assistance financière. Cet Addendum actualise ces critères d'éligibilité avec ce qui suit :

Mercy Medical Center Roseburg :

- Le revenu familial du patient doit être égal ou inférieur à 400 % du FPL.
- Tout patient dont le revenu familial est égal ou inférieur à 200 % du FPL bénéficie de la gratuité des soins.
- Tout patient dont le revenu familial est compris entre 201 % et 300 % du FPL bénéficiera d'une remise sur les soins EMCare jusqu'à 75 % du solde de son compte après paiement, le cas échéant, par un ou plusieurs tiers.
- Tout patient dont le revenu familial est compris entre 301 % et 400 % du FPL bénéficiera de soins EMCare à prix réduit jusqu'à hauteur l'AGB de l'établissement hospitalier, pour le solde de son compte après paiement, le cas échéant, par un ou plusieurs tiers.

St. Anthony Hospital Pendleton :

- Le revenu familial du patient doit être égal ou inférieur à 400 % du FPL.
- Tout patient dont le revenu familial est égal ou inférieur à 200 % du FPL bénéficie de la gratuité des soins.
- Tout patient dont le revenu familial est compris entre 201 % et 300 % du FPL bénéficiera de soins EMCare à prix réduit jusqu'à 75 % du solde de son compte après paiement, le cas échéant, par un ou plusieurs tiers.
- Tout patient dont le revenu familial est compris entre 301 % et 350 % du FPL bénéficiera d'une remise sur les soins EMCare jusqu'à 50 % du solde de son compte après paiement, le cas échéant, par un ou plusieurs tiers.
- Tout patient dont le revenu familial est compris entre 351 % et 400 % du FPL bénéficiera de soins EMCare à prix réduit jusqu'à hauteur l'AGB de l'établissement hospitalier, pour le solde de son compte après paiement, le cas échéant, par un ou plusieurs tiers.

Toutes les autres conditions énoncées dans la Politique de gouvernance CommonSpirit pour les Finances G-003, *l'Assistance financière*, demeurent inchangées.